



INFO PRESSE

Date : 12/07/2021

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Chantiers jeunes éco-citoyens : venez échanger avec les participants et les organisateurs

Grand Chambéry finance pour la 12^{ème} année, dans le cadre du Contrat de ville de l'agglomération chambérienne, la réalisation de chantiers éco-citoyens, coordonnés par l'AQCV (Association de quartier centre-ville) et menés par des jeunes issus pour la moitié de quartiers prioritaires.

Un temps convivial est organisé ce vendredi 16 juillet de 12h à 14h sur la commune de Saint Jean d'Arvey pour découvrir l'un de ces chantiers, rencontrer les jeunes, les élus et les différents partenaires impliqués.

Les chantiers jeunes éco-citoyens visent à :

- Offrir aux jeunes de l'agglomération un premier emploi concourant à leur insertion professionnelle, à la prévention du décrochage et au développement de la citoyenneté ;
- Offrir aux communes de l'agglomération les moyens de réaliser un chantier d'intérêt public, en mettant à leur disposition des jeunes motivés et encadrés ;
- Sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux modes de déplacement alternatifs.

Ces chantiers concernent chaque année 35 jeunes de l'agglomération âgés de 16 à 21 ans, qui se réunissent pour une semaine chacun, par équipe de 7. Ces jeunes sont rémunérés sur la base de 35 heures, au SMIC horaire. Près de la moitié d'entre eux sont originaires de quartiers en politique de la ville, et tous sont encadrés par 2 animateurs de l'AQCV. En 12 ans, près de 450 jeunes ont participé à ces chantiers.

En 2020 et 2021, deux fois plus de jeunes ont pu participer à ces chantiers éco-citoyens grâce aux financements supplémentaires de l'agglomération de Grand Chambéry, de la ville de Chambéry et de l'Etat, liés au contexte sanitaire.

Afin de répondre aux besoins accrus des jeunes de travailler, au regard du contexte actuel, et aux besoins des communes d'entretenir leurs espaces naturels, le doublement des chantiers éco-citoyens en 2020 et à nouveau en 2021, a permis à 70 jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle dans 10 communes de Grand Chambéry : Aillon-le-Vieux, Arith, Barberaz, Challes-les-Eaux, La Motte Servolex, Saint Alban Laysse, Saint Baldoph, Saint Jean d'Arvey et Sainte Reine (au

GRAND CHAMBERY

DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - chambery.fr

  @GrandChambery |   VilledeChambery

lieu de 35 jeunes et 5 communes les années précédentes). Notamment grâce à la solidarité des communes accueillantes qui ont participé financièrement au dispositif.

La forte mobilisation des élus pour aller à la rencontre des jeunes, leur présenter le sens de leur action quotidienne, l'intérêt des chantiers pour l'amélioration du cadre de vie communal et la reconnaissance de la qualité des travaux effectués sont autant de facteurs qui permettent aux jeunes d'être valorisés et de renforcer leur engagement citoyen.

Ces chantiers sont financés par Grand Chambéry, la Ville de Chambéry, l'Etat, le Département et les communes accueillantes. Ils se déroulent du 12 juillet au 13 août 2021. Au fil des années, ils ont permis le renforcement des coopérations avec les communes de l'agglomération, les associations locales et les réseaux de partenaires pour une action mieux intégrée dans le parcours des jeunes.

Une alternance entre travail sur le chantier et temps pédagogiques de sensibilisation à l'environnement.

Ces temps pédagogiques prennent la forme d'une sensibilisation à l'environnement (Mountain Riders), d'une connaissance des missions du Parc naturel (Parc naturel régional de Chartreuse) et des modes de déplacements doux (Agence Ecomobilité).

La mixité des publics : une vraie richesse.

Issus pour moitié des quartiers en politique de la ville et pour moitié du reste de l'agglomération, et également moitié filles moitié garçons, c'est la richesse de la rencontre des différences que retiennent les participants.

Voir les témoignages vidéos des jeunes réalisés en 2019 :

http://cmaq.grandchambery.fr/dialoguer_63/cest_dit_63